

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉPICENTRE

Ces règles ont été fixées par le Conseil d'Administration de Session Libre du 15 décembre 2009 et le groupe de travail pour l'Épicentre.

### **Tout adhérent doit prendre connaissance de ce règlement et l'accepter.**

L'adhésion comprend une assurance de responsabilité civile dans le cadre de toutes les activités de Session Libre.

#### Règlement général :

- L'accès aux services de la structure est réservé aux adhérents.
- L'accès à la zone d'accueil est autorisé aux accompagnateurs.
- La structure n'accueille pas les personnes en état de non maîtrise d'elles mêmes (ébriété, emprise de drogues, grande agressivité...).
- Il est interdit de rentrer avec de l'alcool, du verre ou tout autre objet dangereux, de fumer dans le bâtiment, de consommer ou entrer avec n'importe quelles drogues.
- Il est interdit d'entrer avec un animal.
- Il est demandé aux utilisateurs de respecter les lieux et les personnes, de ne pas laisser des débris au sol, de laisser les sanitaires et la structure propre, de ne pas laisser de vélo, skate ou casque dans le hangar (sauf pour les employés)
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les parents qui amènent leurs enfants à l'Épicentre sont priés de les accompagner jusqu'à la structure afin de vérifier son ouverture et de prendre contact avec un responsable.

#### Règlement relatif aux équipements sportifs (skateparks, bowl, champ de bosses) :

- Le port du casque est obligatoire pour tous, pour cause de responsabilité de la structure et choix pédagogique.
- Il est interdit de « waxer » les coping, curbs...
- BMX : les pegs en plastique et les vélos sans frein sont autorisés. Les pegs acier sont autorisés seulement s'ils sont équipés de bouchons plastique. Pédales plastiques vivement souhaitées !
- VTT : interdits sur le park intérieur, autorisés sur le champ de bosses et le skatepark extérieur.
- Les parks intérieur et extérieur sont réservés à la pratique du skate, bmx et roller.
- Tant que le nombre de pratiquant le permettra, il n'y aura pas de créneau spécifique par pratique, tous les « riders » sont priés de cohabiter dans une entente cordiale.
- Les pratiquants confirmés veilleront à la bonne utilisation du skatepark : respect de règles, fairplay, bon partage de l'espace, bonnes trajectoires de déplacements, non stationnement sur les tables ou au pied des modules...
- La consommation de boisson et nourriture est interdite sur le park indoor et le bowl
- L'accès aux plateformes est réservé aux riders.
- Tous les équipements sont interdits aux véhicules à moteur.

#### Règlement relatif aux supports d'expression libre :

- L'accès aux supports d'expression graphique (murs et panneaux) est réservé aux seuls adhérents et réglementé. Se renseigner auprès des responsables de Session Libre.
- L'utilisation de bombes aérosols couleur chromes est interdite.
- Tout graffiti fait en dehors des supports prévus à cet effet fera l'objet d'une plainte à l'encontre de son auteur.